

C9463Series[LG]-SDS\_FRANCE-French-02.pdf

C9463Series[PB]-SDS\_FRANCE-French-02.pdf



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Identification de la préparation</b>	C9463Series[LG]
<b>Utilisation de la substance/de la préparation</b>	Impression jet d'encre
<b>N° version</b>	02
<b>Date de révision</b>	le 28-02-11
<b>Identification de la société</b>	Hewlett-Packard France 1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf Les Ulis, France, 91947 Téléphone 0820 811 811
	Service HP chargé des effets sur la santé (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com Numéro téléphonique du centre anti-poison 01 40 05 48 48

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Examen d'Urgence** Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

### Effets aigus sur la santé

#### Contact avec la peau

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

*Alkyldiol*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

#### Contact avec les yeux

*Alkyldiol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

#### Inhalation

*Alkyldiol*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### Ingestion

*Diéthylène glycol*

Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des dommages aux reins et au foie. Peut entraîner des troubles du système nerveux central.

*pyrrolidone-2*

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### Effets potentiels sur la santé

#### Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

#### Effets chroniques sur la santé

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Noir de carbone : des études sur l'inhalation chronique effectuées à partir de fines particules de poussière ont donné lieu à des tumeurs pulmonaires chez l'animal. La classification IARC s'appuyait sur ces résultats. L' IARC a également conclu qu' "aucune preuve tangible n'attestait du caractère carcinogène du noir de charbon chez l'être humain". Il n'existe aucun risque connu d'inhalation de fines particules de poussière dans des conditions normales d'utilisation de cette encre.

**Caractère cancérigène**

Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérogène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérigène.  
Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

**Autres informations**

L'encre gris clair n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

**Classification**

Non classé.

**Dangers physiques**

Non classé comme présentant un risque physique.

**Dangers pour la santé**

Non classé comme présentant un risque pour la santé.

**Dangers pour l'Environnement**

Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
Eau	7732-18-5	80 - 90	231-791-2	
Alkyldiol	Propriétaire	5 - 7.5	Propriétaire	
pyrrolidone-2	616-45-5	2.5 - 5	210-483-1	Xi;R36/38
Diéthylène glycol	111-46-6	2.5 - 5	203-872-2	Xn;R22
Noir de carbone	1333-86-4	0 - 1	215-609-9	
Triéthanolamine	102-71-6	0 - 1	203-049-8	Xi;R36/38

**Commentaires sur la composition**

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.  
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.  
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.  
Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

**4. PREMIERS SECOURS****Inhalation**

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux**

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Ingestion**

Si le matériau est ingéré, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Point d'éclair**

93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup

**Moyen d'extinction approprié**

CO<sub>2</sub>, eau ou poudre sèche

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Aucun.

**Risques inhabituels de feu & d'explosion**

La combustion génère des émanations toxiques de fluorides; fluorine compounds;.

**Méthodes particulières d'intervention**

Aucun n'est établi.

**Produits de combustion dangereux**

Voir la section 10.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL****Précautions individuelles**

Porter l'équipement personnel de protection approprié.

**Précautions en matière d'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.

**Autres informations**

Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Stockage**

Conserver dans un endroit sec. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Conserver à l'écart des comburants puissants.

---

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Seuils limites d'exposition****La France****Composants**

	Type	Valeur
Noir de carbone (1333-86-4)	VME	3.5000 mg/m3

**Autres données d'exposition** Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

**Contrôles de l'exposition** Utiliser dans une zone correctement ventilée.

**Contrôle de l'exposition professionnelle****Général**

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

**Mesures d'hygiène**

Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect</b>	Non disponible.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule</b>	Non disponible.
<b>Couleur</b>	Gris clair
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	9.4
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair</b>	93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume</b>	Non déterminé
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Température d'autocombustion</b>	Non déterminé
<b>densité</b>	1
<b>COV</b>	< 138 g/l

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire. fluorure d'hydrogène, hydrocarbures fluorés
<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Produits à éviter</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produit pas.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Caractère cancérogène**

Le noir de carbone est classé comme cancérogène par l'IARC (cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B) et par l'Etat de Californie aux termes de la Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986). Selon les conclusions de ces deux entités, il n'y a pas d'exposition au noir de carbone en tant que tel lorsque la substance se présente sous sa forme liée dans un produit, plus particulièrement le caoutchouc, l'encre ou la peinture.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité en milieu aquatique** CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) => 750 mg/L

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Instructions pour l'élimination** Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Autres informations** N'est pas une matière dangereuse d'après le ministère des transports des États-Unis, l'AITA, l'ADR, l'IMDG et le RID.

### ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IATA

<b>Nom d'expédition correct</b>	Sans objet
<b>Classe de risque</b>	Sans objet
<b>Numéro NU</b>	Aucun
<b>Groupe d'emballage</b>	Non applicable
<b>Exceptions d'emballage</b>	Aucun

### IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Étiquetage

**Contient** Alkyldiol, Diéthylène glycol, Eau, Noir de carbone, pyrrolidone-2, Triéthanolamine

**Étiquetage CE** Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

**Informations sur la réglementation** Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

## 16. AUTRES DONNÉES

**Wording of the R-phrases in sections 2 and 3** R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Autres informations** Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

**Clause de non responsabilité** La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

**Date de publication** le 28-02-11

**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):**  
IDENTIFICATION DES DANGERS: Caractère cancérigène  
COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS: Commentaires sur la composition  
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES: Couleur  
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES: Autres informations  
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Caractère cancérigène  
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Autres informations  
INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT: Autres informations

**Informations relatives au fabricant**

Hewlett-Packard Company  
1000 NE Circle Boulevard  
Corvallis, OR 97330-4239 US  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

**Explication des abréviations**

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation	C9463Series[PB]
Utilisation de la substance/de la préparation	Impression jet d'encre
N° version	02
Date de révision	le 28-02-11
Identification de la société	Hewlett-Packard France 1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf Les Ulis, France, 91947 Téléphone 0820 811 811
	Service HP chargé des effets sur la santé (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com Numéro téléphonique du centre anti-poison 01 40 05 48 48

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Examen d'Urgence** Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

### Effets aigus sur la santé

#### Contact avec la peau

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

*Alkyldiol*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

#### Contact avec les yeux

*Alkyldiol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

#### Inhalation

*Alkyldiol*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### Ingestion

*Diéthylène glycol*

Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des dommages aux reins et au foie. Peut entraîner des troubles du système nerveux central.

*pyrrolidone-2*

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### Effets potentiels sur la santé

#### Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

#### Caractère cancérigène

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérigène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérigène.

Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

#### Autres informations

L'encre noire n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

#### Classification

Non classé.

<b>Dangers physiques</b>	Non classé comme présentant un risque physique.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
<b>Dangers pour l'Environnement</b>	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
Eau	7732-18-5	70 - 80	231-791-2	
pyrrolidone-2	616-45-5	5 - 7.5	210-483-1	Xi;R36/38
Alkyldiol	Propriétaire	2.5 - 5	Propriétaire	
Diéthylène glycol	111-46-6	2.5 - 5	203-872-2	Xn;R22
Noir de carbone	1333-86-4	1 - 2.5	215-609-9	
Triéthanolamine	102-71-6	0 - 1	203-049-8	Xi;R36/38

**Commentaires sur la composition** Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements. Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16. Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Si le matériau est ingéré, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	CO2, eau ou poudre sèche
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun.
<b>Risques inhabituels de feu &amp; d'explosion</b>	La combustion génère des émanations toxiques de fluoride/fluorine compounds; aldejydes; ketones; potential for acetylene.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Aucun n'est établi.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Voir la section 10.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Autres informations</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Conserver à l'écart des comburants puissants.



## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Seuils limites d'exposition

#### La France

#### Composants

	Type	Valeur
Noir de carbone (1333-86-4)	VME	3.5000 mg/m <sup>3</sup>

**Autres données d'exposition** Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

**Contrôles de l'exposition** Utiliser dans une zone correctement ventilée.

### Contrôle de l'exposition professionnelle

**Protection respiratoire** Dans des conditions anormales d'utilisation (par exemple, en cas de déversement), l'utilisation de lunettes étanches et de masques respiratoires peut être nécessaire.

**Protection des yeux** Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps** Gants de protection non requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Général** Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

**Mesures d'hygiène** Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Non disponible.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule</b>	Non disponible.
<b>Couleur</b>	Noir.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	9.3
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair</b>	93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume</b>	Non déterminé
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Température d'autocombustion</b>	Non déterminé
<b>densité</b>	1
<b>COV</b>	< 192 g/l

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire. aldéhydes, cétones, fluorure d'hydrogène, hydrocarbures fluorés
<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Produits à éviter</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produit pas.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Caractère cancérogène</b>	Le noir de carbone est classé comme carcinogène par l'IARC (cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B) et par l'Etat de Californie aux termes de la Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986). Selon les conclusions de ces deux entités, il n'y a pas d'exposition au noir de carbone en tant que tel lorsque la substance se présente sous sa forme liée dans un produit, plus particulièrement le caoutchouc, l'encre ou la peinture.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité en milieu aquatique</b>	CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) => 750 mg/L
-------------------------------------	--

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <a href="http://www.hp.com/recycle">http://www.hp.com/recycle</a> .
--	---

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Autres informations</b>	N'est pas une matière dangereuse d'après le ministère des transports des États-Unis, l'AITA, l'ADR, l'IMDG et le RID.
----------------------------	---

### ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IATA

<b>Nom d'expédition correct</b>	Sans objet
<b>Classe de risque</b>	Sans objet
<b>Numéro NU</b>	Aucun
<b>Groupe d'emballage</b>	Non applicable
<b>Exceptions d'emballage</b>	Aucun

### IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Étiquetage

**Contient** Alkyldiol, Diéthylène glycol, Eau, Noir de carbone, pyrrolidone-2, Triéthanolamine

**Étiquetage CE** Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

**Informations sur la réglementation** Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

---

## 16. AUTRES DONNÉES

**Wording of the R-phrases in sections 2 and 3** R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Autres informations** Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

**Clause de non responsabilité** La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

**Date de publication** le 28-02-11

**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):**

IDENTIFICATION DES DANGERS: Effets chroniques sur la santé  
IDENTIFICATION DES DANGERS: Caractère cancérigène  
COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS: Commentaires sur la composition  
CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE: Protection respiratoire  
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES: Couleur  
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Caractère cancérigène  
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Autres informations  
INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT: Autres informations

**Informations relatives au fabricant**

Hewlett-Packard Company  
1000 NE Circle Boulevard  
Corvallis, OR 97330-4239 US  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

**Explication des abréviations**

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils